## Éducation - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

*Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur :* Sur avis favorable de la Commission Éducation/Sports, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer, pour des séjours en classe transplantée, les subventions suivantes :

- École élémentaire Champagne : séjour au CLAJ de ROCHEJEAN des 38 élèves des deux classes de CM1, du 26 au 30 mars 2007 (5 jours) : participation de 2 850 €, soit 15 € par jour et par enfant.
- École élémentaire Saint-Claude : projet sur le thème de la ville au temps des Gallo-romains pour les 28 élèves de la classe de CM1, qui se déroule en 2 temps : séjour à la maison d'accueil à l'Agora de NÎMES, du 10 au 13 avril (5 jours), suivi d'une journée de visite de sites dans les environs de Besançon : subvention de 1 485 € soit 9 € par jour et par enfant ; cette somme a été doublée pour 5 familles.
- École élémentaire Fanart : séjour à AÏSSEY, du 3 au 5 mai 2007 (2,5 jours), de 51 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 : subvention de 1 147,50 €, soit 9 € par jour et par enfant.
- École élémentaire Rivotte : séjour à PLOUNEOUR-TREZ du 11 au 18 mai 2007 (8 jours) de 34 élèves des classes de CE2 et CM1 : subvention de 2 448 €, soit 9 € par jour et par enfant.
- École élémentaire Jules Ferry : séjour à TOUILLON- LOUTELET, du 14 au 16 mai 2007 (3 jours), des 36 élèves des classes de CP : subvention de 972 €, soit 9 € par jour et par enfant.
- École élémentaire Herriot : séjour au BARBOUX, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2007 (3 jours), de 54 élèves des classes de CE1 et CE2 : 1 458 € soit 9 € par jour et par enfant.
- École élémentaire La Butte : séjour aux GRANGETTES, du 4 au 9 juin 2007 (6 jours), de 28 élèves de la classe de CM1 : subvention de 1 512 €, soit 9 € par nuitée et par enfant.
- École élémentaire Curie : séjour à LEVIER, du 11 au 13 juin 2007 (3 jours), de 22 élèves de la classe de CE1 : subvention de 594 €, soit 9 € par jour et par enfant.
- École élémentaire Fanart : séjour à LEVIER, du 11 au 13 juin 2007 (3 jours), de 21 élèves de la classe de CE1 : subvention de 567 €, soit 9 € par jour et par enfant.
- École élémentaire Fontaine Ecu : séjour aux GRANGETTES, du 21 au 25 mai (5 jours), de 99 élèves de 5 classes du CP au CM2 : subvention de 4 455 €, soit 9 € par jour et par enfant.

Ces subventions seront versées aux coopératives scolaires des écoles.

- École élémentaire Champagne : séjour à ROCHEJEAN de 35 élèves des classes de CP et CE, du 3 au 5 mai 2007 (3 jours) : subvention de 1 535 €, soit 14,61 € par jour et par enfant, à verser à l'AROEVEN.

En cas d'accord, la somme totale, soit 19 023,50 €, sera prélevée au chapitre 65.255/6574 CS 21100.

Par ailleurs il est proposé au Conseil Municipal d'apporter à nouveau son soutien à la réalisation de projets d'action artistique et culturelle, pour les écoles suivantes :

- École élémentaire Rivotte : 137 € à verser à la coopérative scolaire - projet associant un travail de recherche et d'appropriation du son lié à l'univers de l'eau,

- École élémentaire Helvétie : 900 € à verser à la coopérative scolaire - installation de productions plastiques sur le thème de l'arbre, dans un jardin rue Isenbart. Cette installation sera accompagnée d'une déambulation musicale.

En cas d'accord, la somme totale, soit 1 037 €, sera prélevée au chapitre 65.213/6574 CS 21100.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur l'ensemble de ces propositions et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter l'ensemble de ces propositions.

Récépissé préfectoral du 21 mai 2007.